**Promotion : SDL1**

**Module : Analyse du discours**

**Enseignante : Mme SEGHIER**

**L’approche énonciative**

Avant d’aborder l’approche énonciative, il est indispensable de comprendre ce qu’est un énoncé. Dans le dictionnaire TLFI, l’énoncé est définit comme le Segment de la chaîne parlée produit par un seul locuteur et situé entre deux silences. Ainsi conçu, il est à la fois synonyme du texte et du discours. L’énoncé (texte) est la composante langagière du discours, sa matérialité discursive. Cette notion « repose sur l’idée que les formes [phonèmes, morphèmes, mots, phrases…] sont productrices de sens en contexte et en interaction avec un certain nombre de médiations, au nombre desquelles l’énonciation, l’inter discours, le type et le genre du discours, le type d’interaction, l’idéologie » (Bres et Nowakowska, 2005 : 137). Guespin propose la définition suivante : « l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration ‘en langue’ en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours » (1971 : 10). Autrement dit, le discours comporte deux parties : d’une part, l’énoncé ou texte considéré du point de vue formelle (sa structuration en langue) et, de l’autre, ses conditions de production. Le sens des unités linguistiques est en corrélation aux facteurs extralinguistiques, c'est-àdire à leur référence comme à leur prise en charge par un énonciateur. Cette relation entre ce qui est linguistique et extralinguistique a été prise en charge par la théorie de l’énonciation. Cette dernière est définit par Benveniste (1966,1970) comme : « une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation », il précise : « des actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur›› (1966, 251). Cette actualisation de la langue s’effectue par la présence des indicateurs linguistiques (les pronoms personnels : je tu nous vous, les déictiques spatiaux temporels, les modalisateurs, les temps du discours) par lesquels, l’énonciateur s’inscrit dans son énoncé. Les temps qu’on peut trouver dans le discours sont : le présent, le passé composé, le futur simple, le futur antérieur et le conditionnel. Les temps du récit sont : l’imparfait, le passé simple, le plus-que-parfait, le passé antérieur. Le locuteur est le noyau essentiel dans le fonctionnement de la langue puisqu’ « il s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques d'une part, et au moyen de procédés accessoires de l'autre ›› (1970 : 14). ‹‹Dès qu’il (l’énonciateur) se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui (...), postule un allocutaire (...). Ce qui, en général, caractérise l'énonciation est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif›› (1970 : 14). En 1986, G Kleiber a élargi le cadre déictique qui caractérise l’énonciation en introduisant un autre élément linguistique : l’objet évoqué dans la situation d’énonciation qui peut avoir une présence physique ou mentale tels que « les savoirs partagés » entre l’allocuteur et l’allocutaire.

Pour Kleiber, ‹‹ce n'est plus seulement le moment d'énonciation, l'endroit d'énonciation et les participants (locuteur interlocuteur) à l'énonciation qui forment le cadre déictique mais également l’objet résidant dans la situation d’énonciation››.